

« La coopération volontaire, c'est l'entraide »



Elizabeth España

- Pays:** Colombie
- Durée :** 8 mois
- Partenaire:** Bureau d'Avocats sans frontières Canada en Colombie
- Mandat :** Appuyer l'avancement de dossiers emblématiques, contribuer au renforcement des capacités organisationnelles et de représentation juridique des partenaires, ainsi que participer à la mise en œuvre du processus de paix.

Q Pourquoi avez-vous choisi de vous impliquer comme coopérante volontaire ?

Lors de mes études en droit, je me suis rendue compte très rapidement que j'avais un intérêt particulier pour les droits humains et le droit international. De plus, j'ai réalisé que j'avais une envie profonde d'utiliser mes connaissances d'une façon qui me permettrait d'avoir un impact réel et direct dans mon travail.

Q Avocats sans frontières Canada ? Pourquoi ?

J'ai eu l'occasion de connaître Avocats sans frontières Canada (ASFC) lors d'un événement organisé avec la faculté de droit de l'Université d'Ottawa, en 2013, lorsque j'entamais la troisième année de ma licence en droit civil. L'avocat guatémaltèque des droits humains, Edgar Pérez, est venu présenter son travail en tant que représentant des victimes dans le procès pour génocide contre l'ex-chef d'État du Guatemala José Efraín Ríos Montt. Il était accompagné d'une coopérante volontaire, qui a témoigné de son expérience en tant que stagiaire du Barreau du Québec à l'international. À partir de ce moment, je savais qu'un jour, d'une façon ou d'une autre, j'allais travailler avec ASFC!

Q Que pensez-vous que cette expérience pourra vous apporter pour la suite de votre parcours ?



Mon expérience en coopération volontaire m'a permis d'acquérir et de développer des nouvelles connaissances et compétences au niveau professionnel qui me seront nécessairement utiles pour la suite de mon parcours.

De plus, c'est une expérience qui m'a permis de devenir plus indépendante et qui m'a donné non seulement la piqure du voyage, mais aussi le désir de connaître d'autres cultures.

Q Une anecdote, un moment touchant à partager ?



Un de mes premiers mandats a été l'organisation du Concours en droit pénal international. Prise dans le tourbillon de de l'événement, je n'ai pas vraiment pris le temps de réfléchir à la portée et aux impacts de cet événement. Lors de la remise des prix, j'ai finalement réalisé que j'avais devant mes yeux l'avenir de la Colombie, c'est-à-dire ceux et celles qui prendront la relève afin de défendre les droits humains dans le pays. J'ai senti un énorme sentiment de fierté et d'accomplissement.

Q Du 25 novembre au 10 décembre a lieu la [campagne mondiale 16 jours d'activisme contre la violence faite aux femmes](#). À partir des dossiers dans lesquels vous avez contribué dans le cadre du projet « Protection des droits des enfants, femmes et autres collectivités vulnérables » (PRODEF), pourquoi croyez-vous que cette campagne est nécessaire?

Plusieurs des dossiers dans lesquels l'équipe d'ASFC en Colombie s'implique sont directement liés à des faits de violence basée sur le genre. On réalise donc que c'est un problème grave qui requiert une attention particulière et immédiate. Cette campagne est très positive car elle permet de mettre au grand jour la réalité que les femmes et les filles du monde entier subissent. À mon humble avis, un vrai changement n'est possible que par l'apprentissage et par une plus grande connaissance des droits des femmes.

Q Que diriez-vous à quelqu'un qui serait intéressé à être coopérant volontaire ?

Je conseillerais à cette personne de plonger sans réserve! C'est une expérience incroyablement enrichissante qui la fera grandir, tant au niveau personnel que professionnel.

